

dossier DE PRESSE

Mardi 23
Septembre
2014

Décisions du Bureau de la Métropole Rouen Normandie

Les conseillers communautaires de la Métropole ont voté d'importantes décisions lors du bureau du lundi 22 septembre.

Près de 250 constructions de logements soutenus par la Métropole, accompagnement financier pour les petites communes (réfection de la toiture de l'école maternelle à la Neuville-chant-d'Oisel, aménagement de pistes cyclables et cheminements piétons à Isneauville...), développement économique, création et soutien aux entreprises grâce notamment à notre réseau de 5 pépinières et hôtels d'entreprises, « Seine CREAtion », des investissements pour améliorer la qualité des réseaux et la distribution d'eau et enfin, le 106 à la pointe du numérique.

→ La Métropole soutient le logement

La Métropole s'est fixée de nombreux **objectifs pour réaliser une politique de l'habitat diversifiée et de qualité**. C'est pourquoi elle attribue des aides financières sur les communes de :

Rouen : pour la **construction de 111 logements sociaux**, résidence Simone-de-Beauvoir situés avenue de Grammont. L'opération réalisée par Rouen Habitat est répartie en 81 logements au Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et 30 logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Insertion).

La Métropole décide d'attribuer à Rouen Habitat une aide de 210 000 euros.

Saint-Aubin-lès-Elbeuf : pour construire 33 logements sociaux. Ce programme s'inscrit dans une opération globale sur le site ABX dont la première tranche est réalisée par la SA HLM de la Région d'Elbeuf. La **Métropole accorde une aide de 175 000 euros.**

Saint-Léger-du-Bourg-Denis : la construction de 67 logements sociaux rue Lavoisier réalisée par Dialogue bénéficie d'une participation financière de la Métropole **à hauteur de 270 000 euros.**

dossier DE PRESSE

Sotteville-lès-Rouen : la Métropole attribue une aide de 206 000 euros au Foyer du Toit Familial, rue Barbet pour la réalisation de 38 logements sociaux d'une performance énergétique de niveau BBC.

→ Les petites communes soutenues par la Métropole

La Métropole compte 45 petites communes sur les 71 que compte l'agglomération. Elle soutient les aménagements portés par ses petites communes et **investit 2,4 millions d'euros en 2014.**

- **Les Authieux-sur-le-port-Saint-Ouen** envisage de restaurer les vitraux cassés de l'Eglise Saint-Saturnin. Pour cela, la commune sollicite la Métropole pour une **aide financière de près de 1 400 euros.**

- **Freneuse a prévu de réaliser des travaux de voirie** au niveau de la Côte aux Blancs ainsi que la remise en état du revêtement de la chaussée du lotissement Ygout. **La Métropole décide d'attribuer la somme de 10 215 euros à la commune.**

- **La Neuville-Chant-d'Oisel souhaite entreprendre des travaux de réfection** de toiture de l'école maternelle « L'oiseau de Feu » pour pallier à des infiltrations d'eau. **La Métropole accompagne la commune à hauteur de 26 250 euros.**

- **Quevillon** a décidé d'effectuer des travaux de voirie au niveau de la résidence « Les Baliveau » mais aussi route du Val Phenix et dans les rues Ronceray et du 8 Mai. Ils consistent à réaliser du revêtement en enrobé, des accotements, des remplacements de bordures... **Pour cela, la Métropole attribue une aide financière de 10 215 euros.**

- **Saint-Aubin-Epinay** veut aménager au sein du parc du Centre culturel Saint-Romain, **un espace de jeux pour les enfants ainsi qu'un city stade pour les jeunes pratiquant le basket, le volley...** Pour assurer la sécurité des enfants, l'espace de jeux sera entouré d'une clôture métallique, d'un portillon, d'une barrière et d'un fronton. Le grillage du terrain de tennis doit être également remplacé. **La Métropole participe à hauteur de 10 215 euros pour ces nouveaux aménagements.**

dossier DE PRESSE

- **Isneauville procède à l'aménagement de pistes cyclables et de cheminements piétons** au niveau de la RD928. Cet aménagement a pour but d'assurer la sécurité des véhicules et des usagers qu'ils soient piétons ou cyclistes. **Un montant de 33 300 euros sera versé par la Métropole à la commune.**

→ Développement économique et création d'entreprises

Le développement économique et le soutien à la création d'entreprises innovantes sont un des axes prioritaires de la Métropole Rouen Normandie. Dans ce cadre, elle attribue des subventions à :

- **La société TIFINE souhaite développer son activité de fabrication d'outillages pour machines de conditionnement** en construisant 1 320 m² de locaux à Déville-lès-Rouen. Ce développement permet de créer de 2 emplois supplémentaires à court terme amenant ainsi l'effectif à 18 salariés.

La Métropole a décidé d'allouer au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise, 16 250 euros sur un investissement évalué à 650 000 euros.

- **Normand'Innov est une convention d'affaires normande organisée alternativement en Basse et en Haute-Normandie.** Cette manifestation a un retentissement national.

Plus de cinquante entreprises ou créateurs d'entreprises ont candidaté lors des deux éditions précédentes. Seuls quinze d'entre eux ont été sélectionnés pour présenter leur projet d'entreprise devant plus de 200 participants dont majoritairement des quarantaine d'investisseurs et des partenaires à la création d'entreprise. L'année dernière, parmi les lauréats 4 ont levé des fonds pour un total de 3 millions d'euros.

L'édition 2015 aura lieu à Rouen le jeudi 29 janvier. La Métropole participe au financement de la manifestation à hauteur de 10 000 euros.

- **L'association Normandie Entreprendre Seine et Eure sollicite financièrement la Métropole** pour organiser les Entrepreneuriales, programme d'apprentissage pratique pour la création d'entreprise et destiné aux étudiants. Ce programme se déroule sur 5 mois et est intégré au cursus de certaines UFR.

Une aide de 4 000 euros est attribuée à l'Association.

dossier DE PRESSE

→ Eau et Assainissement : compétence majeure de la Métropole

34,5 millions d'euros sont investis cette année pour entretenir, améliorer, remplacer les réseaux d'eau et d'assainissement.

- Il a été constaté sur la commune de Malaunay, une dégradation des conduites d'eaux usées et fluviale au niveau de la Côte de Dieppe / RD 927. Une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert européen va être lancée afin d'attribuer un marché sur le renouvellement de ces canalisations.

La Métropole participera aux financements des travaux.

- Dans le cadre de l'amélioration constante et de la sécurisation de son réseau d'eau potable, **la Métropole participe à l'accompagnement individuel d'exploitants agricoles.** Pour rendre la protection des sols plus efficace, la Métropole propose aux agriculteurs d'implanter des zones tampon en herbe afin de limiter les transferts de sédiments et de polluants vers les masses d'eau souterraine.

C'est le cas sur la commune de Bardouville, près de l'Aire d'alimentation de Captage. Pour assurer la qualité des eaux brutes, le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, la commune et la Métropole signent une convention afin de protéger durablement l'aire de captage.

Un projet permettant aux agriculteurs de bénéficier d'une aide étalée sur 5 ans pour modifier leurs pratiques œuvre dans ce sens.

→ Le 106 de la Métropole à la pointe de la technologie

Dès son ouverture, le 106 a intégré la production numérique à son projet qui contribue au rayonnement de l'équipement. **Afin de suivre une révolution numérique qui évolue sans cesse, le 106 prévoit d'acquérir du matériel spécifique pour créer un pool média numérique.**

Ce pool permettra de :

- développer les captations multi-caméra. Un système d'archivage permettra à terme de créer une bibliothèque culturelle et musicale importante,
- créer des E-catalogues des expositions créées par le 106,
- Accompagner les collectifs sur le champ de la vidéo (création de clips ou de scénographie...),

dossier DE PRESSE

- créer des événements spéciaux grâce à une régie mobile afin de suivre les moments forts d'une manifestation sur des lieux atypiques.

Le coût total du projet est estimé à 65 000 euros HT. **Une participation financière sera sollicitée auprès du Centre National de la Chanson à hauteur de 19 500 euros HT.**

Contact

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la Métropole
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@metropole-rouen-normandie.fr